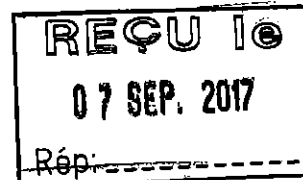


Délégation départementale de la Creuse

Pôle Santé Publique et Environnement  
Service Santé Environnementale  
Dossier suivi par : M Michel BONJOUR  
Téléphone : 05 55 51 81 48  
Courriel : [michel.bonjour@ars.sante.fr](mailto:michel.bonjour@ars.sante.fr)

Guéret, le 1 septembre 2017

Nos réf. : INDSPole SEUT23URBANISMEPLU2017PLU BourgneufCIATE\_Bourgneuf.docx  
Vos réf. : D / 6058



La Directrice de la Délégation Départementale  
de la Creuse

à  
Communauté de Communes CIATE  
Bourganeuf Royère de Vassivière  
Service Habitat et Cadre de Vie  
Route de La Souterraine, BP 27  
23400 Masbaraud Mérignat

**Objet : Plan Local d'Urbanisme de BOURGANEUF**

Par courrier du 28/08/2017, vous avez adressé à mes services, pour information, un Compact Disque concernant la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BOURGANEUF.

Au vu de votre dossier informatisé, la révision simplifiée du document d'urbanisme ne concerne que quelques parcelles de terrains, sur les lieux-dits : « Bouzogles » et « la Vigne ».

Deux exploitations agricoles, en activité, inconnues de mes services, souhaiteraient délocaliser un élevage avicole, à « Bouzoles » et deux élevages (ovins et canins) à « la Vigne ».

Ces projets d'implantations sont projetés en dehors des périmètres de protection des captages d'eau potable appartenant à la commune de BOURGANEUF.

Une attention particulière sera donc nécessaire afin de respecter les règles d'éloignement réglementaires concernant l'implantation des futurs bâtiments d'élevages par rapport aux habitations des tiers.

P/La Directrice  
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaire



Louis CHASTANG